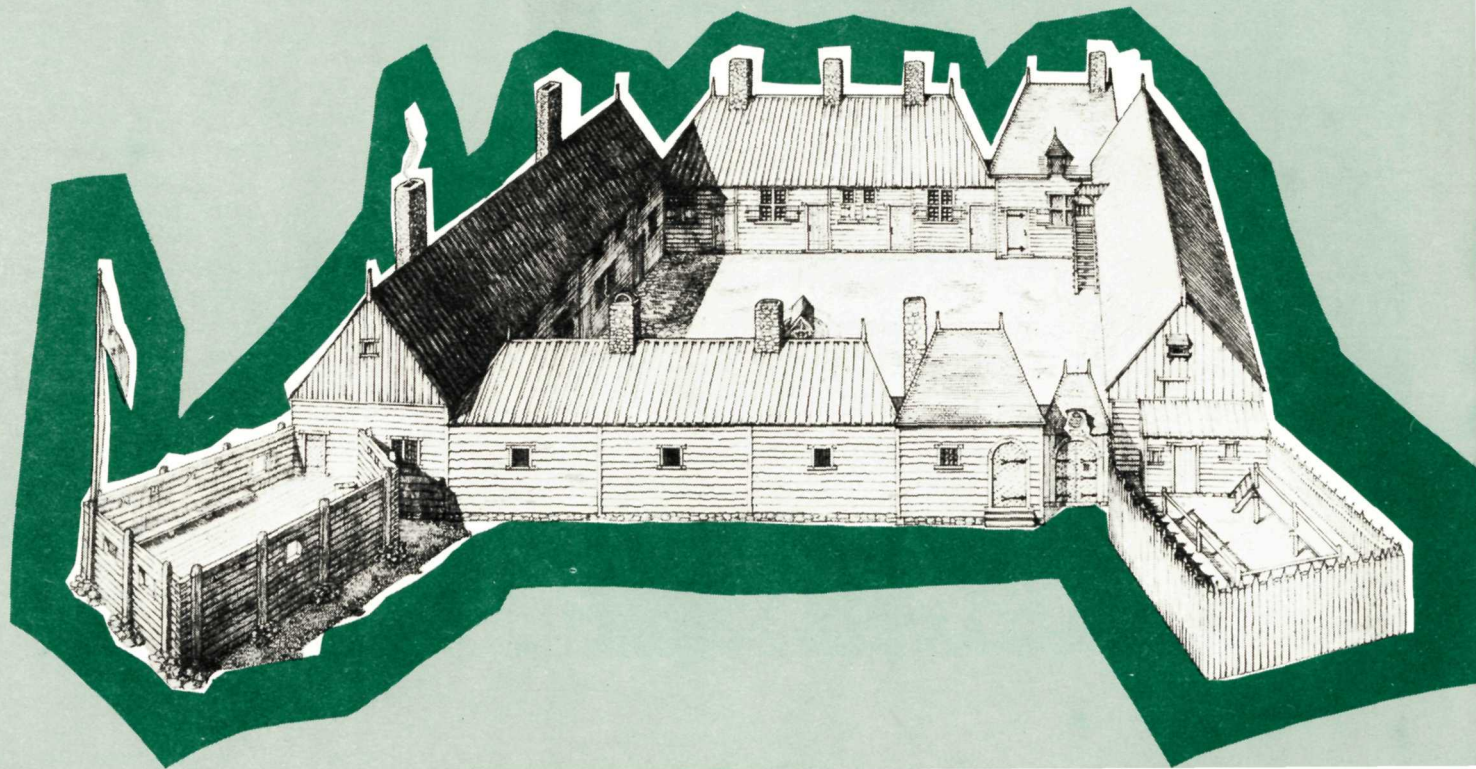
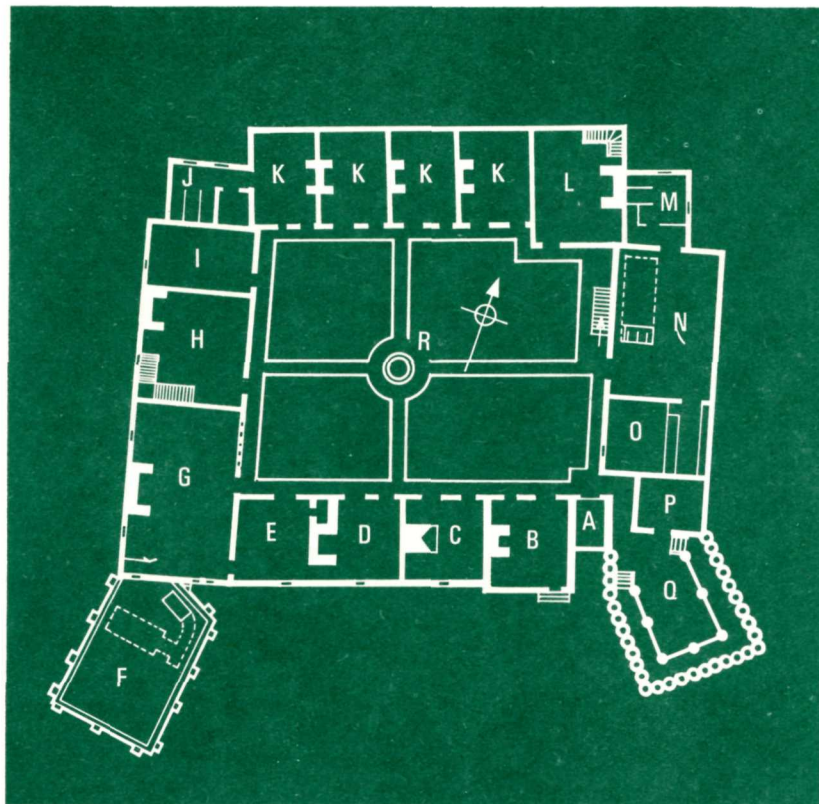


# L'HABITATION DE PORT-ROYAL

PARC HISTORIQUE NATIONAL, NOUVELLE-ECOSSE





## PLAN

### *Renvois*

- |                                    |                                  |
|------------------------------------|----------------------------------|
| A - La porte principale            | J - Toilettes modernes           |
| B - La maisonnette du sieur Boulay | K - Les maisons des gentilhommes |
| C - La forge                       | L - Le logis du gouverneur       |
| D - La cuisine                     | M - Toilettes modernes           |
| E - Le fournil                     | N - Le magasin                   |
| F - La plate-forme à canons        | O - La salle de traite           |
| G - La salle commune               | P - La salle de garde            |
| H - Le logement des artisans       | Q - La palissade                 |
| I - La chapelle                    | R - Le puits                     |

## PARC HISTORIQUE NATIONAL DE PORT-ROYAL

---

La colonie française de Port-Royal, fondée en 1605 sur la rive nord du bassin Annapolis, en Nouvelle-Écosse, occupe une place importante dans l'histoire des premiers établissements européens en Amérique du Nord.

Port-Royal n'est pas la première colonie française de ce nom en Amérique du Nord: en 1562, une expédition de huguenots venus de France sous la conduite de Jean Ribaut, dénommé Port-Royal un havre situé sur le littoral est de la Floride, y laissant 30 hommes pour ériger et occuper un fort rudimentaire qu'ils baptisent Charlesfort. C'est une colonie sans lendemain, car l'énergie qu'on peut consacrer avec profit à l'édification d'un établissement solide, on la gaspille à construire un navire à bord duquel le groupe de colons peut regagner la France. Après d'excessives souffrances, les survivants aperçoivent la terre, mais ils sont pris à bord d'un vaisseau anglais qui en débarque quelques-uns en France puis emporte les autres en Angleterre comme prisonniers.

En 1564, une deuxième expédition française, commandée par René de Laudonnière, atteint la Floride; les hommes construisent le fort Caroline sur la rivière Saint-Jean. Un an plus tard, Pedro Menéndez de Avilés conduit en Floride une expédition navale d'Espagne, y établit St. Augustine,

aujourd'hui la plus ancienne ville des États-Unis, et capture le fort français. Réparé et rebaptisé fort San Mateo par les Espagnols, ce fort est détruit par une expédition française de représailles en 1568.

Avant que Jacques Cartier entreprenne en 1534 son premier voyage en amont du fleuve Saint-Laurent, l'intérêt que portent les Français à l'Amérique du Nord se borne aux pêcheries de Terre-Neuve, où les pêcheurs de France jettent leurs filets à côté de ceux des pêcheurs anglais, espagnols et portugais. Il n'y a eu qu'une seule tentative d'établir une colonie française au Canada, celle du baron de Léry sur l'île de Sable en 1518. Les trois voyages d'exploration que fait Cartier au Canada suscitent l'ambition des Français de créer des établissements dans cette terre nouvellement découverte et de convertir les sauvages au catholicisme. En 1540, le sieur de Roberval et Cartier sont chargés de coloniser la Nouvelle-France. Cartier quitte donc la France au printemps de 1541, mais des retards imprévus retiennent au port, jusqu'au printemps de l'année suivante, les trois vaisseaux de Roberval et les 200 futurs colons. Lorsque Roberval arrive au Canada, Cartier, que l'entreprise a déçu, s'apprête à retourner en France. Roberval remonte néan-

moins le Saint-Laurent et fait construire à Cap-Rouge une spacieuse habitation pour y loger la colonie. Or, la famine, la maladie et le mécontentement minent peu à peu les bonnes volontés et la colonie s'effondre en 1543.

En 1598, le marquis de La Roche tente encore une fois d'établir une colonie. Il recrute ses colons dans les rues de Rouen et les débarque dans l'île de Sable, cette même île située au large de la Nouvelle-Écosse que Léry a tenté de coloniser en 1518. L'île de Sable est toutefois censée ne constituer qu'un refuge provisoire pour les colons pendant que La Roche met à la voile en quête d'un emplacement pour la colonie, mais son navire est emporté au large par la tempête et les pauvres gueux restent prisonniers dans l'île de Sable; La Roche n'y peut revenir reprendre les colons qu'en 1603, mais onze seulement sont encore vivants. Cette même année François Gravé, sieur du Pont, (souvent appelé Pont-Gravé ou Dupont-Gravé), marchand de Saint-Malo, et Chauvin, capitaine de la marine, tentent d'établir un poste de traite des fourrures à Tadoussac, à l'embouchure de la rivière Saguenay; l'entreprise échoue.



En 1603, le sieur de Monts, gentilhomme français, reçoit l'autorisation royale de coloniser le Canada, la base économique de la colonie devant être le lucratif commerce des pelleteries dont le monopole est assuré à de Monts. L'expédition du sieur de Monts est de composition diverse: d'aucuns sont des criminels et des malfaiteurs pressés de servir à titre de colons, afin de débarrasser la France de leur vile présence, d'autres sont des gentilshommes de bonne renommée qui s'offrent à travailler pour une noble cause; l'expédition compte aussi des prêtres catholiques et des pasteurs huguenots.

Le premier vaisseau de l'expédition part de Havre-de-Grâce le 7 avril 1604. A bord se trouve le chef de l'expédition, de Monts, et le capitaine est Samuel de Champlain, soldat qui a exploré les Indes occidentales et a déjà fait un voyage au Canada. L'autre navire de l'expédition, commandé par Pont-Gravé, doit suivre avec des vivres pour sustenter la colonie.

De Monts, qui a connu les hivers cruels des rives du Saint-Laurent, ordonne qu'on mette le cap sur un point de débarquement plus au sud. Le vaisseau atteint la côte méridionale de ce qui est aujourd'hui la Nouvelle-Écosse et fait voile vers l'ouest. De Monts s'empare d'un navire de traite français dont le commerce nuit à son monopole et attend Pont-Gravé à Port-Mouton, ainsi désigné parce qu'un mouton a sauté par-dessus bord. Au bout de presque un mois, Pont-Gravé arrive, décharge les vivres que son navire

transporte et lève aussitôt l'ancre pour Tadoussac, afin d'aller trafiquer avec les Indiens.

Champlain contourne le cap de Sable et pénètre dans la baie Sainte-Marie, qu'il choisit pour y mouiller pendant deux semaines, tandis qu'à bord d'embarcations des équipes vont explorer les côtes. Champlain explore ainsi ce qui est aujourd'hui la baie de Fundy et découvre l'agréable havre du bassin Annapolis. Impressionné par l'aspect de ce port, le baron de Poutrincourt qui est au nombre des colons, s'enquiert auprès du sieur de Monts s'il pourrait obtenir la région en fief pour y établir sa famille. De Monts y consent et Poutrincourt prend officiellement possession de l'endroit, qu'il baptise Port-Royal.

De Port-Royal, l'expédition navigue autour de la baie de Fundy, cependant que Champlain consigne sur des cartes les principaux traits de la côte intéressant la navigation. On choisit comme emplacement de la nouvelle colonie une île située à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix (à la frontière de l'État du Maine et du Nouveau-Brunswick). Cet emplacement est pourtant peu avantageux aux fins d'habitation pour des êtres humains, ne valant qu'en vertu de sa position militaire, mais les optimistes colons ne tiennent pas compte de ces inconvénients et ils se mettent gaillardement à l'œuvre en prévision de l'hiver. On bâtit un carré de bâtiments: logements, entrepôts, ateliers, une poudrière et une caserne pour les soldats. Une fois l'établissement érigé et entouré d'une palissade, Poutrincourt retourne en France

afin de recueillir les ressources nécessaires à l'occupation de Port-Royal. L'hiver rigoureux de 1604-1605 fait cruellement souffrir la colonie de Sainte-Croix. L'île exposée aux tempêtes est souvent coupée de la terre ferme par des masses de glace. On a peine à trouver du combustible et les hommes ne peuvent se protéger du froid. Le redouté scorbut emporte presque la moitié des colons avant le retour de Pont-Gravé au printemps.

De Monts décide de chercher un meilleur endroit pour sa colonie et, en compagnie de Champlain, part explorer les côtes du Maine et du Massachusetts. Au cours de leur voyage, ils découvrent plusieurs havres naturels, y compris ceux de Plymouth et de Boston, rencontrent des tribus indiennes jusqu'à inconnues d'eux, mais ils ne trouvent pas d'emplacement propice à l'établissement d'une colonie. De retour à Sainte-Croix, de Monts rassemble tout son monde, fait placer à bord des vaisseaux les vivres, les ustensiles, voire des parties des bâtiments de Sainte-Croix et lève l'ancre à destination de Port-Royal. Là, sur la rive nord du bassin, un peu en aval de l'embouchure de la rivière Annapolis, de Monts et Champlain établissent Port-Royal en 1605. Comme on mande de France que les adversaires de son monopole y trament des complots contre lui, de Monts juge bon de retourner chez lui, laissant Pont-Gravé et Champlain à Port-Royal durant l'hiver.

Après le départ du sieur de Monts, Pont-Gravé achève la construction de l'Habitation de Port-Royal. Le plan de

l'établissement dessiné par Champlain prévoit un groupe de bâtiments disposés à l'entour d'une cour centrale. C'est à cette colonie que Poutrincourt retourne en 1606, accompagné de Marc Lescarbot, avocat au Parlement de Paris et érudit aux dons littéraires certains, ainsi que d'une équipe d'artisans et de laboureurs. Pont-Gravé regagne la France peu de temps après l'arrivée de Poutrincourt; ce dernier et Champlain partent alors en tournée d'exploration en quête d'autres emplacements pour s'y établir, laissant à Lescarbot le commandement de Port-Royal.

Léscarbot s'occupe à maints travaux en l'absence de Poutrincourt et de Champlain; il brûle l'herbe pour cultiver à la place du blé, de l'orge et du seigle; il sème des graines et veille avec soin au jardin potager, qui a été le premier semis d'essai en Amérique du Nord. Ensuite, lorsque les explorateurs reviennent, fatigués par des pérégrinations pleines de dangers, de tribulations et d'épreuves, Lescarbot les accueille avec un tableau vivant joué sur l'eau, en face de l'Habitation, par «Neptune» et ses compagnons. Dès que les voyageurs, harassés, pénètrent dans l'enceinte de Port-Royal, les voilà encouragés davantage à la vue des armoiries de France déployées au-dessus de la porte principale.

Les hommes passent joyeusement l'hiver de 1606-1607 dans l'Habitation de Port-Royal, grâce aux amples provisions de vivres et de vin dont de Monts a ravitaillé sa colonie, ces rations étant complémentées de poisson et de gibier. Pour divertir la colonie, Champlain organise l'Ordre de Bon

Temps, soit le premier cercle mondain en Amérique. Les membres fondateurs de ce «club» sont les quinze sommités de la colonie qui s'assoient à la table de Poutrincourt;



chacun tient à tour de rôle, pendant un jour, le rang élevé de Maître-d'hôtel ou Architréclin. A ce dernier incombe le soin d'approvisionner l'Ordre; aussi, pour être à la hauteur de sa charge, s'occupe-t-il pendant des jours à l'avance à chasser, à pêcher et à trafiquer avec les Indiens. Quand il entre en fonctions, il fait apprêter, à même l'abondante récolte provenant des bois et des cours d'eau avoisinants, des mets succulents qui sont servis aux gourmets de l'Ordre. Au dernier coup de midi, le Maître-d'hôtel fait son entrée dans la salle commune, une serviette sur l'épaule, le bâton d'office en main et le collier de l'Ordre autour du cou; à sa suite s'amènent les membres de l'Ordre, chacun portant un plat.

Le repas de midi est habituellement le festin de la journée, mais les membres de l'Ordre font aussi bonne chère au déjeuner et au souper. Des chefs indiens viennent souvent assister à ces repas et Membertou, vieux guerrier qui est devenu un allié fidèle des Français depuis leur arrivée à Port-Royal, n'en manque jamais. Au repas du soir, avant la récitation des grâces, le Maître-d'hôtel cède à son successeur le collier de l'Ordre et boit une coupe de vin à sa santé.

Au printemps, la colonie poursuit ses travaux agricoles. On construit le premier moulin à farine sur un cours d'eau appelé maintenant rivière Allen. On fait d'autres jardins et Poutrincourt va dans la forêt recueillir de la térébenthine, qu'il transforme en goudron grâce à un procédé de son invention.

Les espoirs de la colonie sont bientôt déçus car, à la fin du printemps, on apprend que le monopole du commerce que détient de Monts a été révoqué. Force est donc pour la colonie prospère d'abandonner l'Habitation, avec ses champs de céréales et ses jardins; le 30 juillet 1607, Lescarbot et les colons s'embarquent à bord d'un navire, pour être rejoints un mois plus tard au détroit de Canso par Poutrincourt et Champlain, qui se sont attardés à Port-Royal pour ramasser des échantillons des céréales récoltées dans les champs. La colonie débarque en France au début d'octobre.

En 1610, Poutrincourt ayant reçu la confirmation royale de l'octroi de Port-Royal, il y revient et trouve l'Habitation intacte et non avariée. Pour montrer à la cour de France qu'il veut sincèrement convertir les Indiens, Poutrincourt ramène un prêtre, qui y commence son œuvre missionnaire. Le vieil ami Membertou et sa famille (21 personnes en tout) sont accueillis dans l'église et reçoivent des noms de baptême de nobles français. D'autres Indiens s'empressent de suivre l'exemple de Membertou et de son clan, de sorte que Poutrincourt possède en peu de temps une liste impressionnante de convertis qu'il confie à son fils, Biencourt, quand celui-ci traverse en France, en 1610.

La nouvelle suscite un vif intérêt en France et attire l'attention de madame de Guercheville, dame d'honneur de la Reine. Madame de Guercheville recueille à la cour des fonds que les Jésuites emploient à acheter les intérêts que détenaient à Port-Royal les marchands de Saint-Malo.

Biencourt revient à Port-Royal, accompagné de deux Pères Jésuites, et assume le commandement de l'Habitation lorsque son père s'en va en France.





En 1612, les ressources de Poutrincourt sont tellement épuisées qu'il accepte une offre d'assistance de la part de madame de Guercheville. La grande dame obtient aussi du sieur de Monts le transfert de tous ses titres sur l'Acadie et se voit, en outre, accorder par le roi Louis XIII toute l'Amérique du Nord, depuis la Floride jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Seul Port-Royal, qui demeure une seigneurie appartenant à Poutrincourt, échappe à son influence.

L'octroi accordé à madame de Guercheville se heurte aux prétentions des Anglais, qui revendiquent toute l'Amérique du Nord au nord de la Floride, en alléguant le voyage de découverte de Cabot en 1497. Par lettres patentes émises en 1606, Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre a fait don de toute l'Amérique du Nord à deux compagnies marchandes, une de Londres et l'autre de Plymouth. En 1607, la compagnie londonienne établit la colonie de Jamestown, en Virginie, mais la compagnie de Plymouth n'a pas encore réglé ses droits sur le Maine et l'Acadie.

Madame de Guercheville se dispose à prendre possession de son domaine en établissant, en 1613, une colonie à l'île des Monts-Déserts, sur la côte du Maine. Les colons français viennent à peine d'y débarquer qu'un vaisseau anglais commandé par Samuel Argall, obéissant aux ordres du gouverneur de la Virginie, les surprend, s'empare de leur navire, avec les vivres y contenues, et emmène prisonniers les survivants du combat.

Avec trois vaisseaux, Argall entreprend plus tard de

détruire toutes les colonies françaises en Amérique du Nord. A Sainte-Croix, les Anglais rasant les ruines de la colonie du sieur de Monts, après quoi ils franchissent la baie de Fundy pour aboutir à Port-Royal. L'Habitation n'est pas défendue à ce moment-là, Biencourt et quelques-uns de ses hommes étant partis visiter les Indiens et le reste des Français étant occupés aux travaux des champs par-delà le fort. Argall abat ou enlève tout le bétail, pille l'Habitation et y met le feu. Biencourt et ses hommes survivent dans la région de Port-Royal après la destruction de l'Habitation; éventuellement ils reconstruisent en partie Port-Royal, mais l'Habitation de Champlain, de Lescarbot, de Poutrincourt et de l'Ordre de Bon Temps est anéantie dans les cendres qu'y a laissées Argall.

L'Habitation de Port-Royal constitue la première colonie européenne permanente fondée en Amérique du Nord, au nord de la Floride: deux ans avant Jamestown, trois ans avant Québec et quinze ans avant l'arrivée à Plymouth des Frères de Plymouth. Il est de mauvais augure que ce premier établissement français soit détruit lors du premier conflit survenu en Amérique du Nord entre l'Angleterre et la France.

#### *Reconstruction de l'Habitation de Port-Royal*

Le gouvernement du Canada a reconstruit l'Habitation de Port-Royal en 1938-1939. On s'est surtout servi, pour les travaux de réfection, du plan illustré (ou de la gravure) de l'Habitation réalisé par Champlain, et de descriptions

contenues dans *Les Voyages de Champlain*, édition de 1613. D'autres détails de la vie au sein de l'Habitation ont été relevés dans l'*Histoire de la Nouvelle-France*, de Lescarbot, et dans les *Relations des Jésuites*.

C'est en 1927 que l'on conçoit l'idée de reconstruire l'Habitation, idée appuyée par l'intérêt qu'y portent M. L.-M. Fortier, conservateur honoraire du parc historique national du fort Anne et M<sup>me</sup> Harriette Taber Richardson, Américaine qui passe ses étés à Annapolis-Royal depuis 1923 et qui a fait une étude approfondie de l'Habitation et de son emplacement. M<sup>me</sup> Richardson organise *Les Associés de Port-Royal*, (*The Associates of Port Royal*), groupe de citoyens distingués du Massachusetts et de la Virginie, qui promettent leur appui au projet de reconstruction de l'Habitation.

En 1938, la propriété où se trouve située l'Habitation est mise en vente et l'Association historique d'Annapolis-Royal obtient une option. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse assume l'option à la demande du gouvernement du Canada et, plus tard, ce dernier complète l'achat. Le gouvernement du Canada achète aussi cinq acres de terre contiguës à l'emplacement, propriété de l'Association historique, ainsi qu'une petite propriété riveraine appartenant à un particulier.

Une fois historiens et archéologues consultés, la Direction des ressources naturelles et historiques décide d'entreprendre la reconstruction. Les Associés américains de Port-

Royal mettent à sa disposition les services de M. C. C. Pinckney, archéologue de Boston spécialisé dans les fouilles, qui a travaillé à la restauration de Williamsburg, de Stratford et de Mount Vernon.

Durant l'hiver de 1938-1939, il se fait beaucoup de recherches en matière d'architecture; les méthodes de construction du XVII<sup>e</sup> siècle, tant en Amérique du Nord qu'en France, font l'objet d'une attention particulière. Commencées en septembre 1938, les fouilles sont terminées en 1939. La plupart des fondations, que l'on croit celles de l'Habitation originelle, sont mises au jour à une profondeur moyenne de 21 pouces. Toute la terre enlevée de l'emplacement est minutieusement passée au crible, mais la plupart des articles trouvés datent d'époques ultérieures à celle de 1605-1613.

La reconstruction est exécutée avec une fidélité scrupuleuse dans tous les détails. Des ouvriers de la région d'Annapolis-Royal, dont plusieurs sont des charpentiers compétents en construction navale, exercent leur métier avec une grande adresse.

La reconstruction de l'Habitation reflète avec exactitude l'histoire du bâtiment en Amérique du Nord, tout en recréant fidèlement l'ambiance et les alentours des constructions originelles. Les Indiens du littoral se servaient de billes pour leurs bâtiments et les Européens avaient copié leur procédé, mais les témoignages historiques que sont Port-Royal et les colonies anglaises ultérieurement établies le



long de l'Atlantique attestent que les premiers établissements adoptaient la construction à charpente en bois et se conformaient aux traditions européennes du bâtiment.

Suit une brève description des divers bâtiments de l'Habitation qui, sauf mention contraire, figurent sur le dessin de Champlain :

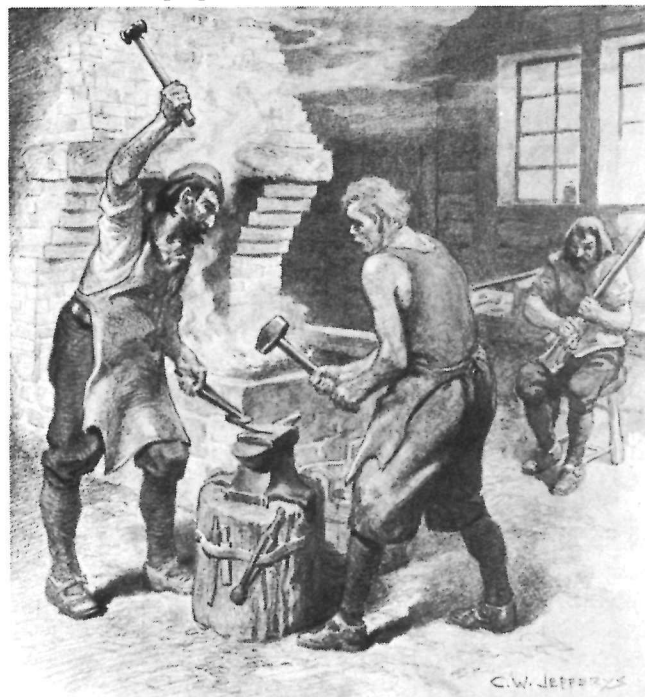
*La porte principale*—Ce petit bâtiment est fait de chêne équarri; ses murs sont en colombage selon un mode de construction qu'on utilisait en France à cette époque et il est recouvert d'un toit en bardeaux de chêne de mêmes dimensions que ceux dont on recouvrait alors les petites maisons en Picardie. Les portes cloutées, en bois de chêne, ont été confectionnées à la main; leurs charnières et leurs garnitures sont en fer forgé dans le style de l'époque. L'ouverture pratiquée dans la porte extérieure s'appelle un judas. Les armoiries peintes sur le bâti de chêne qui surmonte la porte principale sont tirées de celles qui figurent sur la carte de Port-Royal exécutée par Lescarbot ainsi que sur plusieurs documents de l'époque. Ce sont les armes de la France (à gauche) et de la Navarre (à droite), les deux pays sur lesquels Henri IV régnait.

*La maisonnette immédiatement à l'ouest de la porte principale*—Dans la légende qui accompagne son dessin du plan, Champlain décrit cette bâtisse dans les termes suivants: «Petite maisonnette où l'on retiroit les ustensiles de nos barques; que depuis le sieur de Poutrincourt fit rebastir, et y logea le sieur Boulay quand le sieur du Pont

s'en revint en France»). Les lambris intérieurs sont en planches d'épinette, moulurées à la manière de celles qui étaient utilisées dans certaines des plus anciennes maisons du Canada français dont la description nous est restée. La cheminée est en pierres de la localité; elle est doublée de briques de dimensions authentiques confectionnées avec de la glaise trouvée sur place. Les fenêtres à carreaux enchâssés dans le plomb, sont d'un modèle français de l'époque, de même que la ferronnerie des portes et des fenêtres et les candélabres, façonnés sans doute par les forgerons de l'Habitation. Le toit est recouvert de bardeaux de pin fendus à la main.

*La forge*—Il est probable que le fer de forge était apporté de France et que la majeure partie de la ferronnerie dont on avait besoin pour les portes, les fenêtres et les âtres de l'Habitation était travaillée à la main, dans la forge. Les serruriers confectionnaient aussi des outils, des ustensiles et des pointes de flèches qu'on échangeait avec les Indiens contre des fourrures et des peaux. La réparation des mousquets et des autres pièces de matériel militaire devait être exécutée à la forge par un armurier ou un serrurier. La forge est d'un modèle français authentique; elle est faite de briques confectionnées à la main et de pierres de la région. Les châssis à battants, assemblés à la main, sont en chêne et comportent des blocs carrés aux intersections des petits bois; genre de montage propre à cette époque en Normandie.

Ils sont tendus de parchemin huilé, dont on s'était probablement servi dans la construction primitive et qui garnit maintenant la plupart des fenêtres de l'Habitation.



*La plate-forme à canons*—Champlain décrit ainsi cette plate-forme: «A un coing du costé de l'occident y a une platte forme, où on mit quatre pièces de canon.» La plate-forme est protégée par un mur formé de lourdes pièces de bois grossièrement équarries et percé de canonnières et de meurtrières. Le toit-terrasse est fait de grosses billes équarries sur le dessus et sur deux côtés, placées sur des poutres de bois qui, à leur tour, reposent sur un remblai de gros cailloux trouvés sur l'emplacement. La poudrière, où étaient entreposées les munitions du fort, est située sous la plate-forme à canons; cette pièce sombre, semblable à un dongeon, est enclose par des murs et un toit de pierres, avec pour ouverture une massive porte en chêne. On y accède par une trappe percée dans le toit de la plate-forme et un escalier de pierres, en colimaçon, descendant vers le vestibule de la poudrière.

*La cuisine*—C'était là sans doute que se faisait à peu près toute la cuisine pour l'établissement. Lescarbot rapporte que les aliments consistaient en pois, fèves, riz, pruneaux, morue séchée et viandes salées, sans compter l'huile et le beurre, et qu'on avait aussi des moules, du homard, des crabes et des coques lorsque ces crustacés et ces mollusques étaient de saison. Il ajoute qu'il y avait de l'esturgeon, du hareng et de la sardine en abondance et que «entre toutes les viandes il n'y a rien de si tendre que la chair d'Ellan (dont nous faisons aussi de bonne pâtisserie) ni de si délicieux que la queue de Castor».

*Le fournil*—On peut se faire une idée de la quantité de pains qui devait être boulangée dans ce fournil, si l'on songe que l'établissement est censé avoir compté 84 personnes à un moment donné. Au début, le blé était moulu à la main, mais plus tard la mouture s'en faisait au moulin qu'avait fait construire Poutrincourt. Le four comporte un foyer placé en dessous; un tuyau, passant à l'arrière, rejoint la cheminée de cuisine, ce qui était une caractéristique des fours à pain français de cette époque.

*La salle commune*—Cette salle, qui ne figure pas sur le plan dessiné par Champlain, servait sans doute pour les réunions générales et les repas, car elle se trouvait à proximité du fournil et de la cuisine. C'était là qu'avaient lieu les célébrations et les fêtes de l'Ordre de Bon Temps que Champlain avait institué à l'hiver de 1606-1607.

La salle a été construite d'après les méthodes françaises de l'époque. Les poutres et poteaux massifs, ainsi que les consoles, sont flaches, étant donné qu'ils étaient taillés dans du bois rond à la manière du temps. L'escalier et le palier de la plate-forme à canons, tous deux en bois de chêne, sont garnis de pilastres et de rampes de l'époque, façonnés à la main. La cheminée est modelée sur celles qu'on voyait alors en France dans les grandes maisons de campagne.

*Le logement des artisans*—Comme l'indique le dessin de Champlain, le bâtiment de l'ouest était entièrement réservé aux artisans. Le rez-de-chaussée avait été probablement divisé d'abord en deux pièces, chacune ayant une cheminée

placée vers le milieu du mur de l'ouest. La salle commune située à l'extrémité sud devait servir de salle à manger aux artisans, tandis que celle du nord était leur logis.

*Le dortoir des artisans*—Cette pièce, qui se trouve au second étage de l'aile ouest et à laquelle on accède par un escalier tournant issu du logis des artisans, mesure 21 pieds sur 66 pieds; elle servait de dortoir aux ouvriers et artisans de la colonie. La charpente du toit de cette pièce, comme celle du magasin situé au second étage de l'aile est, est remarquable par ses pièces massives de bois dressées à la main qui, jointes par des mortaises à chevilles et des tenons, constituent les fermes du toit. Ces fermes, au nombre de 11, ressemblent assez aux poutres à poinçon modernes, dont la membrure supérieure s'allonge pour reposer sur la sablière et la membrure inférieure est disposée à une élévation qui permet de circuler debout dans le dortoir. Des consoles massives en bois coudé ont été placées de façon à renforcer les sections allongées de la membrure inférieure. Ni clous ni crampons n'ont servi à l'assemblage des fermes, espacées d'environ cinq pieds et six pouces d'axe en axe et sur lesquelles s'appuient les planches du toit qui, s'étendant entre les fermes, éliminent le besoin de chevrons utilisés de nos jours dans la construction.

*La chapelle*—Rien ne démontre qu'une chapelle ait jamais été érigée; les offices religieux avaient sans doute lieu dans les salles qui se trouvaient disponibles au moment opportun. En effectuant la reconstitution, on a, confor-

mément à une hypothèse raisonnable, placé la chapelle dans le logement des artisans, afin de rappeler que les missionnaires célébraient l'office divin dans l'Habitation.

*Le logement des missionnaires*—Il n'existe aucune preuve documentaire quant à la situation du logement des missionnaires, mais on suppose qu'il s'agissait d'une des demeures aménagées du côté nord.

*Les maisons des gentilshommes*—Chacune de ces maisons avait une entrée qui donnait sur la cour, une cheminée et une fenêtre à menaux avec imposte. Les portes, faites de larges planches de pin sur voliges et pièces de renfort, sont rabotées à la main et peintes en bleu, une des couleurs les plus en vogue à l'époque dans les fermes de Normandie.

*Le logis du gouverneur*—De Monts n'occupait jamais la demeure réservée au gouverneur, car lorsque la construction de l'établissement fut à peu près terminée il retourna en France, laissant à Pont-Gravé le soin de l'achever. Pont-Gravé fut commandant du fort durant l'hiver 1605-1606 et retourna en France au mois d'août 1606, à peu près au moment où Poutrincourt vint habiter la maison du gouverneur.

Samuel de Champlain, le grand explorateur français qui occupa ce logis avec Pont-Gravé, fut le membre le plus célèbre de la colonie. Il était capitaine de la marine française et géographe du Roi. Né à Brouage, en Saintonge, il mourut à Québec en 1635. C'est dans cette demeure qu'il dressa les premières cartes géographiques détaillées de la côte de

l'Atlantique, là aussi sans doute qu'il rédigea les notes relatives à son ouvrage intitulé *Voyages 1613*.

Champlain rapporte que la maison avait été construite de beau bois scié, par des ouvriers habiles qui y travaillèrent énergiquement et sans relâche; Lescarbot, de son côté, dit que la bâtisse était de belle charpenterie. Les planchers du rez-de-chaussée sont en chêne, ainsi que le revêtement intérieur des murs qui est fait de planches moulurées comme celles qu'on trouvait dans quelques-unes des plus anciennes maisons françaises du Québec. L'escalier est de bouleau et les chapeaux ainsi que le bas des pilastres de départ en ont été moulurés à la main. Le manteau de la cheminée et la tablette superposée sont d'un modèle caractéristique de l'époque; les pièces exécutées à la main ont été assemblées à l'aide de chevilles. Les écussons portent les armes des deux gouverneurs de Port-Royal, celle du sieur de Monts à gauche, et celles du sieur de Poutrincourt à droite; au milieu se trouvent les armes de la France.

Si l'on examine dans le grenier la construction du toit de la maison du gouverneur, on voit que des fermes maîtresses soutiennent les pannes et les chevrons, ce qui distingue ce toit de ceux des autres bâtiments construits pour porter le planchéage à recouvrement. Les pans du toit sont recouverts de bardeaux de pin fendus à la main, lesquels ont bien pu être utilisés en remplacement des tuiles de terre cuite dont aurait été recouvert un édifice de ce genre en Normandie.

*Le magasin*—Champlain rapporte que «Du costé de



l'orient est un magasin de la largeur d'icelle (de la cour), et une fort belle cave de 5 à 6. pieds de haut». Le magasin est une construction en bois; les piliers, les poutres avec consoles ainsi que les fermes sont dans le style français de l'époque.

Une étude archéologique des lieux a permis d'établir l'emplacement de la cave. On a trouvé que cette dernière avait environ une toise (6 pieds 3 pouces) de largeur, trois toises de longueur et une profondeur de 5 à 6 pieds, ainsi que le dit Champlain.

*La salle de traite*—Il n'existe aucun document indiquant la position qu'occupait la salle de traite, mais il semblerait logique qu'elle ait été située au sud du magasin, près de la porte principale de l'Habitation où les Indiens pouvaient commodément apporter les articles qu'ils avaient à troquer, et qu'elle ait communiqué directement avec le magasin par une porte en arrière du comptoir. Voici ce que dit Lescarbot à ce sujet. «L'hiver venu les sauvages du pays s'assembloient de bien loin au Port Royal pour troquer de ce qu'ils avoient avec les François, les uns apportans des pelleteries de Castors, et de loutres . . . et aussi d'Ellans, desquelles on peut faire de bons buffles; les autres apportans des chairs fresches, dont ils firent maintes tabagies (banquets)».

*La salle de garde*—On voit sur le plan dessiné par Champlain un petit appentis situé du côté sud du magasin et ouvrant sur la palissade. On croit que c'était une salle pour le gardien ou un abri pour la sentinelle.

*La palissade*—De toute évidence la palissade est incorrectement indiquée sur le plan de Champlain, car selon la représentation qui en est faite, elle eût été inutile comme moyen de défense. Le texte de Champlain se lit comme il suit: «A un coing . . . y a une platte forme . . . et à l'autre coing vers l'orient est une palissade en façon de platte forme». En réalité, il s'agissait probablement d'une plateforme de tir construite sur trois côtés à l'intérieur de la palissade et sur laquelle les mousquetaires se tenaient pour tirer des coups de feu entre les espaces que formait l'alternance des pieux pointus et des autres pieux, ce qui leur permettait de tirer d'enfilade vers les fronts est et sud de l'Habitation.

*Le puits*—(Voir *Relations des Jésuites*): «Et d'autant que la fontaine estoit un peu éloignée du Fort, ils firent un pui dans icelui Fort, de l'eau duquel ils se sont fort bien trouvez.» Des travaux de recherches ont abouti à la découverte de l'emplacement de ce puits; en cette occasion, on a constaté la présence de terre remuée, mêlée de pierres des champs, jusqu'à une profondeur de 18 pieds où l'on a trouvé un bon approvisionnement d'eau. Le puits a été reconstruit en pierres des champs; la couverture en bardeaux de chêne, ainsi que le treuil et le seau confectionnés à la main, sont dans le style normand de l'époque.

Dans les provinces de l'Atlantique il se trouve d'autres parcs historiques nationaux qui témoignent de l'occupation française en terre canadienne; ce sont le fort Anne, à



Annapolis-Royal, le fort Beauséjour, situé à peu près à mi-chemin entre Sackville (N.-B.) et Amherst (N.-É.), la forteresse de Louisbourg, près de Sydney, dans l'île du Cap-Breton, et le parc historique national de Grande-Pré.

Publié avec l'autorisation de  
L'HONORABLE ARTHUR LAING, C.P., B.S.A.,  
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien  
Direction des parcs nationaux et des lieux historiques  
Ministère des Affaires indiennes et  
du Nord canadien

ROGER DUHAMEL, M.S.R.C.  
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTROLEUR DE LA PAPETERIE  
OTTAWA, 1966



